

> Médecins spécialistes

Nouvel élément de contexte – service rendu de façon discontinue


À partir du **1^{er} juillet 2022**, vous pouvez utiliser le nouvel élément de contexte **Temps du service discontinu** qui s'applique aux services de l'onglet [B – Tarification des visites](#) du *Manuel des médecins spécialistes – Rémunération à l'acte*.

Vous devez utiliser cet élément de contexte lorsque vous facturez un service qui a été effectué de façon discontinue au cours d'une même journée et que les heures de début et de fin sont requises pour la facturation.

L'heure de fin doit correspondre à l'heure de début du service plus le temps cumulé pour l'ensemble des périodes discontinues du service. Par ailleurs, les notes cliniques consignées au dossier du patient doivent démontrer que le service a été rendu de façon discontinue.

c. c. Agences de facturation commerciales

Courriel, site Web et fils RSS

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS 

Téléphone

Québec 418 780-4208
Montréal 514 687-3612
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)